
ICANN73 | Forum virtuel de la communauté – Séance conjointe : le Conseil d'administration de l'ICANN et le conseil de la GNSO
Mardi 8 mars 2022 – 09h00 à 10h00 AST

FRANCO CARRASCO : Merci Wendy.

Merci Bonjour, je m'appelle Franco Carrasco de personnel de l'ICANN. Bienvenue à la session conjointe avec le Conseil d'Administration de l'ICANN et le conseil de l'organisation de soutien aux extensions génériques. Veuillez noter que cette session est enregistrée et qu'elle suit les normes de comportement attendues par l'ICANN.

Pour que la participation au modèle multipartite de l'ICANN soit transparente, nous vous demandons de vous connecter aux sessions en utilisant votre nom complet, par exemple votre prénom et votre nom de famille ou votre nom de famille. Pour changer le nom que vous avez utilisé pour vous connecter à ce webinaire, vous devrez d'abord quitter la session Zoom. Vous risquez d'être retiré de la session si vous ne vous connectez pas en utilisant votre nom complet.

Le service d'interprétation pour cette session est disponible dans les six langues des Nations Unies : arabe, chinois, français, russe, espagnol et anglais. Cliquez sur l'icône d'interprétation dans Zoom et sectionnez la langue que vous écouterez pendant cette session.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Pour nos panelistes, veuillez indiquer votre nom pour le procès verbal et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Avant de parler, assurez vous d'avoir sélectionné la langue dans laquelle vous allez parler dans le menu d'interprétation. Veuillez également à mettre en sourdine toutes les notifications et à parler clairement et lentement pour nos interprètes.

Cette discussion se déroule entre le Conseil d'Administration de l'ICANN et le conseil de la GNSO. Par conséquent, nous ne répondrons pas aux questions du public. Cependant, tous les participants peuvent faire des commentaires dans le chat. Veuillez utiliser le menu déroulant de la fenêtre de chat et sélectionnez « Répondre à tous les panelistes et participants ». Cela permettra à tout le monde voir votre commentaire.

Pour voir la transcription en temps réel, cliquez sur le bouton « Closed Captions » dans la barre d'outils de Zoom.

Sur ce, je cède la parole au président du Conseil d'Administration de l'ICANN, Maarten Botterman. Maarten, vous avez la parole.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci Franco. Merci à tout le monde.

Bienvenue au conseil de la GNSO et à toutes les personnes qui se sont connectées à cette séance pour écouter le dialogue que nous aurons avec le conseil de la GNSO.

Aujourd'hui, c'est la journée des droits des femmes et c'est pour cela que j'aimerais partager une réflexion avec vous. Imaginons un monde où il n'y a pas de biais, pas de discrimination, un monde équitable où les femmes puissent être saluées et célébrées, où il n'y a pas de différence entre hommes et femmes. Quand j'ai ouvert mon téléphone ce matin, j'ai vu donc que c'était la journée des droits des femmes et je voulais partager cette réflexion avec vous. Je pense que la promotion de l'inclusion et de l'égalité, c'est un objectif aussi de l'ICANN. L'organisation, la communauté et le Conseil d'Administration essayons toujours d'atteindre cet objectif d'en finir avec les biais. Le Conseil d'Administration souhaite toujours parler avec la communauté de manière ouverte pour écouter vos commentaires.

Aujourd'hui, ce dialogue aura lieu avec le conseil de la GNSO et nous apprécions l'opportunité d'avoir cette interaction directe avec les membres du conseil de la GNSO. Nous essayons de voir comment nous pouvons faciliter ce dialogue. Nous essayons d'être plus proactifs, toujours dans le respect de notre communauté et du travail multipartite.

Plus récemment, nous avons reçu une lettre du conseil de la GNSO et nous nous sommes proposés pour faciliter le dialogue par rapport au PDP SubPro. Il y a d'autres échanges qui sont en cours sur d'autres PDP pour essayer de trouver les efforts que nous pouvons mettre en place afin de mieux servir l'intérêt public. Nous voulons donc être plus transparents dans nos processus. Vous allez voir que le Conseil d'Administration va de plus en plus mener des actions proactives en

vue de cette transparence. Aujourd'hui, nous allons nous focaliser sans surprise sur la poursuite de ce dialogue sur le PDP SubPro.

Maintenant, je vais passer la parole à Philippe. Bienvenue, je suis ravi de vous revoir. Nous partageons le même fuseau horaire et je vois que vous êtes content et il y a le soleil derrière vous. Alors vous avez la parole maintenant.

PHILIPPE FOUQUART :

Merci. Merci à tous ceux qui sont présents aujourd'hui.

Bonjour, bon après-midi, bonne soirée aux membres du Conseil d'Administration. Merci de nous accueillir pour cette session. Et je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire.

Ensuite, pour les observateurs qui ne connaissent peut être pas les échanges que nous avons l'habitude d'avoir, je tiens à vous remercier vous Maarten ainsi que les membres du Conseil d'Administration de toujours être prêts à entamer ce dialogue qui a commencé il y a déjà un moment, mais qui se poursuit par rapport à l'ODP du SSAD ainsi que par rapport aux prochaines étapes du processus SubPro. J'aimerais également remercier l'aide que vous nous avez apportée dans notre travail d'examen du EPDP. Certains membres du Conseil d'Administration ont été toujours en contact avec nous pour poursuivre le dialogue et cela a été un travail excellent, alors merci beaucoup.

Je vous redonne la parole, Maarten.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup d'avoir posé le décor de ce nouvel échange entre le Conseil d'Administration et le conseil de la GNSO.

Donc la première question que le conseil de la GNSO pose au Conseil d'Administration concerne l'étape deux du EPDP : quelles sont les prochaines étapes et les dates clés ? Est ce que quelqu'un voudrait y répondre ?

PHILIPPE FOUQUART : Maarten, si vous me permettez, on pourrait d'abord vous donner un petit aperçu par rapport à où nous en sommes avant de vous poser la question, si vous êtes d'accord.

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, ce serait parfait. Allez-y.

PHILIPPE FOUQUART : Je vais maintenant donner la parole à Sébastien. Nous n'avons pas un mot pour appeler le président d'un petit groupe de travail, mais bon, je vais donner la parole à Sébastien Ducos. Vous avez la parole.

SÉBASTIEN DUCOS : Je m'appelle Sébastien Ducos et effectivement, j'ai essayé de présider cette petite équipe sur l'ODA. Cette petite équipe a eu pour mission de répondre à cette lettre qui a été envoyée avant la publication de l'ODA et nous avons essayé d'examiner l'ODA et de nous assurer que nous

étions sur la bonne voie pour interpréter l'intention de ce qui avait été dit et comme je l'ai dit, donc examiner l'ODA et répondre à votre lettre et finalement d'essayer d'identifier d'autres problèmes que nous pourrions voir.

Vu la complexité de ce sujet ainsi que la complexité de la mission, il s'agit d'une petite équipe, nous sommes revenus vers la communauté et nous avons demandé aux différents groupes de se faire représenter dans un autre groupe afin de nous assurer que tout le monde était impliqué et que tout le monde savait de quoi on parlait lorsqu'on examinait cette lettre et qu'on cherchait à y répondre.

Nous sommes au tout début de notre travail. Nous nous sommes réunis uniquement deux fois jusqu'à présent. Le travail a consisté jusqu'à maintenant et jusqu'à vendredi dernier à collecter les différentes questions que nous avons par rapport à l'ODA. Et nous avons essayé également d'identifier les premières réflexions que nous avons par rapport à la lettre.

Donc première étape, nous avons quelques questions de clarification que nous avons partagées avec l'équipe de révision et le personnel de l'ICANN. Cela a été fait vendredi dernier en début de semaine. Je crois que je me suis trompé en disant qu'on attendait des réponses cette semaine ; ce n'est pas le cas. Les réponses ne sont pas attendues cette semaine, donc on est sur la bonne voie, nous avons quelques jours encore.

La petite équipe a identifié une série d'éléments qui pourraient ne pas être en cohérence avec les recommandations et nous allons les

partager le moment venu. Nous sommes en train de collecter des informations pour bien encadrer le dialogue que nous voulons avoir par rapport à cela. Nous avons identifié un certain nombre de sujets qui n'ont pas été suffisamment couverts par l'ODA. Et pour ce qui est de votre lettre, je pense que la plupart de l'équipe semble penser que l'ODA et l'ODP ont été des efforts excellents, même si pour le moment il est difficile de déterminer le coût-bénéfice de cet effort. Il faudra un peu plus de temps.

La détermination finale sera faite bien entendu par le Conseil d'Administration. C'est le principe qui guide ce travail. Et nous, en tant que petite équipe, nous comprenons la complexité de cette tâche qui devra être faite par le Conseil d'Administration et nous voulons l'aider dans la mesure du possible.

Ensuite, il y a eu des points de vue qui ont été exprimés par rapport à la possibilité de mettre en place un projet pilote. On ne sait pas encore si ce projet pilote serait déployé sur la base du volontariat ou pas, je ne vais pas rentrer dans les détails. Il y a la possibilité qu'il y ait un système de tickets. Cela a été mentionné, mais nous n'avons pas parlé. Et ce système de tickets pourrait nous permettre d'avoir une meilleure vision du marché et des clients de ce système. Il y a un grand nombre d'opinions par rapport au nombre de requêtes que nous pourrions recevoir. Tout cela est en cours d'étude.

Et c'est tout de mon côté. Je crois que la semaine dernière, nous avons envoyé une réponse formelle à votre lettre et je suis prêt à répondre à vos questions.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup Sébastien. Je vais demander à Becky de commenter ce que vous venez de dire. Becky qui s'il vous plaît.

BECKY BURR : Merci, Bonjour à tous. Je m'appelle Becky Burr. Merci au Conseil et merci à Sébastien de cette mise à jour. Nous sommes très heureux de pouvoir travailler ensemble de manière informelle et constructive avec le conseil de la GNSO. On essaie de travailler pour mieux communiquer, mieux interagir. Et je peux vous dire, au nom me semble-t-il de tous les membres du Conseil d'Administration, qu'on est en train de progresser de manière significative, en tout cas du point de vue de la communication. Mais bien entendu, nous avons affaire à une question particulièrement importante, la communauté n'a pas encore élaboré une recommandation politique et même si le Conseil d'Administration n'a pas encore pris une décision sur la manière dont il va répondre, que ce soit en approuvant ou en rejetant cela parce que cela ne va pas dans le sens de l'intérêt public, quoi qu'il en soit, on souhaite à tout prix communiquer autant que possible et comprendre quelles sont les possibilités qui existent pour corriger le travail de la communauté sur ce PDP.

Et je pense que la nature progressive qui consiste à savoir qui doit agir en premier, le Conseil d'Administration ou autre, c'est important. Mais ce qui est surtout très important, c'est de prendre le temps d'écouter, d'écouter les différentes approches qui s'offrent à nous et on n'est fermés à rien.

Donc je suis très heureuse de pouvoir travailler avec la petite équipe sous la responsabilité de Sébastien. Je sais que les membres du Conseil d'Administration, y compris le caucus du GDP, sont tout à fait disposés à coopérer avec le Conseil de quelque manière que ce soit.

On a parlé à la communauté par rapport au calendrier, par rapport à la durée de ce processus, et je pense que nous sommes tout à fait ouverts à vos suggestions. On ne veut absolument pas mettre un terme à cette conversation de manière prématurée, on veut poursuivre cette conversation et s'engager de cette manière puisqu'elle est si productive. Donc nous n'avons pas en tête de ligne de temps préétablie. La communauté attend, donc je ne souhaite pas par là vous dire qu'il est important pour nous d'apporter une réponse opportune. Mais j'insiste sur le fait que pour l'instant, nous en sommes à une étape extrêmement productive. Donc la chose à faire, c'est de continuer à s'engager avec vous, continuer à partager des idées avec vous et voir dans quelle mesure toute cette bonne communication peut nous mener à bon port.

SÉBASTIEN DUCOS :

Merci beaucoup Becky. Merci de votre proposition de vous engager et d'engager également le caucus du RGPD. Merci de participer donc à cette conversation. Je sais qu'il y aurait des choses que vous souhaiteriez écouter de notre part, mais je vous propose de continuer à en parler, de s'asseoir, de discuter, de voir ce qui va dans l'intérêt de tout le monde. Mais essayons pour l'instant de continuer à discuter

avant d'en venir aux recommandations. Enfin, je ne sais pas si recommandations c'est le bon terme, parlons plutôt d'idées.

GÖRAN MARBY :

Puis-je intervenir ? Merci. Et j'apprécie énormément la conversation.

Je pense que ce qui serait très intéressant du point de vue pratique de l'organisation ICANN, ce serait d'avoir un petit peu de clarté par rapport à la définition du problème. Et je pense qu'on est tous confrontés à cela. Pour comprendre l'ampleur du problème ou la nature du problème qu'on est enfin en train d'essayer de régler, je pense que ce serait utile de le définir pour les discussions à venir. On veut ouvrir quelque chose, on veut agir plus rapidement, c'est une combinaison de tout cela, mais c'est toujours très difficile. Et là, je ne veux absolument pas vous critiquer, c'est toujours très difficile de créer un nouveau système si vous n'en connaissez pas l'objectif final. Donc c'est peut être quelque chose qu'on pourrait intégrer dans la conversation, quel est problème qu'on est en train d'essayer de résoudre.

SÉBASTIEN DUCOS :

Merci. Oui, vous avez tout à fait raison. Malheureusement, je n'ai pas de réponse à vous donner pour l'instant, mais on va également essayer de répondre à cette excellente question.

Alors pour clore, je ne veux pas accaparer la parole, mais pour répondre à votre question Becky, la petite équipe maintenant envisage un calendrier qui nous permettrait de présenter au Conseil

une première mouture fin mars pour que le Conseil puisse l'examiner au mois d'avril. Voilà le calendrier qu'on envisage. Bien entendu, si les choses traînent un petit peu, ça va repousser un petit peu ce calendrier. Mais en aucun cas, on va y passer trois ans.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup, très clair. Et nous reconnaissons tous le fait que ce genre de choses doit avancer vite, mais pas si vite que cela. Et on espère aussi d'une certaine manière gagner du temps et cette manière de dialoguer va certainement nous aider à gagner du temps.

Philippe.

PHILIPPE FOUQUART : Merci Maarten.

Je voulais réagir au commentaire de Göran en insistant – et j'espère avoir bien compris le sens de l'intervention de Göran –, l'objectif ultime de cette petite équipe, c'est de répondre à la question du Conseil d'Administration de manière opportune. Mais aussi, il s'agit d'un exercice qui consiste à envisager le rapport coût-bénéfice et lorsque vous faites cela, il y a toujours des compromis à faire et il faut voir si les coûts valent la peine. Et il faut fixer des priorités.

Et moi, je comprends bien votre commentaire. Par exemple, si on parle d'un projet pilote, je ne sais pas si la petite équipe s'achemine vers cela, mais lorsqu'on parle de projet pilote et que les choses ne se passent pas comme prévu, ce que vous dites que les priorités sont

telles et telles, alors c'est peut être la tâche de la petite équipe. Je ne sais pas, je ne suis pas en train de l'affirmer, c'est un exemple. Mais j'espère avoir bien compris le sens de votre commentaire, Göran, parce que de toute évidence, c'est l'une des fonctions de la petite équipe.

GÖRAN MARBY :

Alors excusez-moi, il est encore un peu tôt pour moi. Je suis peut-être un peu brouillon, je m'en excuse.

J'apprécie énormément le dialogue avec vous. Et du point de vue de l'organisation et de mon propre point de vue, nous pensons que ce genre d'approche est très bonne et ceci présage de très bonnes choses.

Avant qu'il y ait quelques propositions de ce soit sur la table, pour moi, on est en train de réfléchir à l'ensemble du PDP et si quelqu'un doit prendre part dans une décision de manière unilatérale, cela ne va pas marcher.

Et je pensais, j'aimerais utiliser la capacité de réflexion et les connaissances de ce groupe que vous avez constitué au sein du conseil de la GNSO avec mon équipe pour faire un exercice de remue méninges pour éviter un échange de lettres. Et on apprécie énormément cette conversation. Elle pourrait inclure le fait de savoir quels sont les objectifs qu'on essaie d'atteindre.

C'est très difficile de construire un système qui poursuit plusieurs objectifs. Donc surtout, n'interprétez pas mal mon intervention parce qu'il ne s'agissait absolument pas d'une critique.

MAARTEN BOTTERMAN : Sébastien ?

SÉBASTIEN DUCOS : Écoutez, là, je prends des pincettes parce que encore une fois, je veux laisser la possibilité au groupe de partager son point de vue et non pas évoquer le mien uniquement.

Mais je pense que le projet pilote n'a pas encore été mûrement réfléchi et convenu. Et d'ailleurs, pour un projet pilote, c'est précisément sa fonction. Cela ne veut pas dire ce qu'il faut trancher d'une manière ou d'une autre. Cela peut se limiter à une certaine partie de la population qui y aurait accès. Je ne sais pas. L'idée, c'est de mettre à l'épreuve la capacité de ce système pour voir si cela vaut la peine de dépenser des millions de dollars pour le mettre en fonctionnement.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci. J'apprécie beaucoup ce que vous dites et vous dites bien que cela ne fait pas encore l'objet d'un consensus au sein du groupe. Mais grâce au dialogue que vous avez, c'est possible d'échanger les différents points de vue. Et un projet pilote dans un pays pourrait être opportun pour nous montrer à quoi pourrait ressembler un système qui s'appliquerait à tous. Donc, il faut poursuivre les discussions, ce

dialogue avec la petite équipe avec Becky et avec le caucus dont a parlé Becky puisque finalement, on a le même objectif, c'est très clair.

Alors peut-être Philippe qu'on peut passer au sujet suivant si vous en êtes d'accord étant donnée l'heure ?

PHILIPPE FOUQUART : Oui, tout à fait.

MAARTEN BOTTERMAN : Est-ce que vous voulez présenter cette question ? La question a à voir avec les détails supplémentaires quant à la mise en œuvre du EPDP phase 2.

PHILIPPE FOUQUART : Écoutez, sachant qu'on nous a présenté cela vendredi dernier, ou plutôt on a reçu votre lettre et celle du GAC vendredi dernier, peut-être qu'il faut l'envisager d'une manière différente de celle dont on pensait l'appréhender et à la lumière de la conversation qu'on vient d'avoir aussi.

L'objectif de cette question, c'était vous demander votre avis sur une approche générale que vous souhaiteriez appliquer pour cet ODP SubPro et l'équilibre délicat qu'il faut atteindre entre le fait de s'engager dans un dialogue – et cela concerne un ODP sur des questions spécifiques et là, je parle des génériques fermés sur lesquels vous nous avait demandé notre avis vendredi dernier – donc un dialogue disais-je qui continue d'être vigoureux pour continuer à

adhérer au EPDP et les conclusions du groupe de travail, si vous voyez ce que je veux dire. En fait, on veut s'assurer qu'on n'anticipe pas des décisions qui ont été prises par un groupe et qu'on puisse utiliser au mieux notre temps.

Donc on essaie de trouver cet équilibre entre tout cela. Et en cette étape initiale de l'ODP SubPro, nous aimerions savoir s'il y a d'ores et déjà des opinions initiales au sein du Conseil d'Administration sur la manière d'aborder cela, par exemple par rapport à la question que vous avez soulevée vendredi dernier. Et je ne sais pas s'il parlait de conseils ou en tout cas quelles seraient les contributions que le Conseil d'Administration pourrait nous offrir pour avancer sur cette question ou est-ce que vous pourriez nous donner un document de cadrage pour encadrer un petit peu les discussions entre le GAC et la GNSO. Donc voilà, toutes ces contributions seraient les bienvenus et si vous pourriez nous donner des éléments de réponse sur toutes ces questions, ce serait très important pour nous dans notre relation avec le GAC.

Donc après ces quelques mots d'introduction, je vois que Jeff qui est liaison a levé la main. Donc surtout, n'hésitez pas à intervenir.

JEFF NEUMAN :

Merci Philippe. Je souhaite remercier le Conseil d'Administration pour la lettre sur les génériques fermés et j'aimerais m'étendre un petit peu par rapport à cela.

Lorsque le groupe de travail a fait son travail, il n'y avait pas encore le concept d'un ODP. Quand les recommandations ont été élaborées par le groupe de travail, on travaillait sur l'hypothèse que la GNSO allait approuver les politiques, que le Conseil d'Administration allait prendre quelques mois pour les approuver, que l'approbation aurait lieu et qu'ensuite commencerait la mise en œuvre de ces recommandations.

Maintenant, on voit apparaître l'étape de conception opérationnelle qui va durer une dizaine de mois pour que le Conseil d'Administration soit en mesure de prendre une décision en janvier de l'année prochaine. Donc, une des conséquences non planifiée de cet ODP, c'est que puisque le Conseil d'Administration ne prend pas de décision encore par rapport aux recommandations, la mise en œuvre se voit reportée d'une année. C'est une conséquence non planifiée, quelque chose que l'on ne pouvait pas envisager à l'époque où on travaillait dans le groupe de travail. Voilà un petit peu le contexte.

Maintenant, il y a plusieurs domaines par rapport auxquels le groupe de travail a identifié un besoin de travail supplémentaire. Certains de ces sujets concernent le soutien aux candidats. C'est une thématique qui a été reconnue par le groupe de travail ODP, le programme de pré-évaluation pour les fournisseurs de services, les services de recours ou les possibilités de recours. Donc, le groupe de travail a identifié ces domaines par rapport auxquels il faudrait faire un travail supplémentaire. Mais ensuite, il pourrait y avoir également d'autres domaines, par exemple politiques ou autres, où la mise en œuvre devrait se faire différemment. C'est pour cela que nous essayons de

voir comment nous allons aborder ces différents sujets ou thématiques. Nous nous demandons si cela serait soutenu par le Conseil d'Administration même si le Conseil n'adopte pas ces recommandations.

J'espère avoir été clair. Göran, ceci n'était pas une insulte pour le Conseil d'Administration, c'est juste une hypothèse par rapport à ce qui s'était passé dans le passé. En général, le Conseil d'Administration approuve des recommandations et ensuite elles sont mises en œuvre. Je n'ai pas l'intention de dire que l'ODP, c'est quelque chose de négatif. Je voulais tout simplement vous parler un petit peu du contexte dans lequel le travail du groupe SubPro a été réalisé.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup. Je comprends très bien qu'il s'agit d'une problématique très complexe avec beaucoup d'éléments et nous reconnaissons tous ces éléments de manière explicite. Nous avons mis en place cet ODA parce que nous pensons qu'il nous aidera à être plus transparents au niveau de nos interactions. Et j'ai bien parlé de transparence au début de mon intervention. Nous voulons être proactifs et transparents.

Maintenant, j'aimerais demander à Avri de parler des points communs par rapport à ce travail.

AVRI DORIA : Merci beaucoup.

Tout d'abord, j'ai bien écouté les discussions qui ont eu lieu avant concernant le travail en coopération. J'espère que ce travail en coopération va continuer à évoluer avec l'ODP, le SSAD et l'ODA. Et nous ne devons pas attendre davantage pour voir que ce travail a lieu en coopération. Il s'agit surtout d'ouverture pour voir quels sont les éléments qui restent à mettre en place, quels sont les éléments en suspens, les problèmes comme ceux que Jeff a bien signalés, les mécanismes de recours, le soutien aux candidats.

Bref, je crois que dans les capacités que possède le Conseil, c'est quelque chose de très acceptable. Et le Conseil est tout à fait ouvert pour se pencher sur ces questions et se pencher sur ces processus qui sont en évolution permanente. Nous espérons également que toutes ces questions pourront être également traitées pendant l'ICANN74 pour poursuivre le dialogue qui se fait au sein de la GNSO. Et autant le caucus du Conseil ainsi que le groupe de l'ODP sont ouverts pour participer à ces processus, si vous le souhaitez.

JEFF NEUMAN :

Merci beaucoup Avri.

Je pense que c'est tout à fait juste ce que vous dites. Le conseil de la GNSO va continuer ces discussions mercredi, nous en avons parlé hier avec le GAC et nous en parlerons probablement avec l'ALAC. Ce n'est pas l'intention de la GNSO de travailler seul sur cette question. Il y a certains domaines, comme le soutien aux candidats, où nous avons besoin de commentaires d'autres communautés. Donc toute solution à laquelle nous pourrions aboutir devrait être acceptée par tous.

AVRI DORIA :

Est-ce que je peux répondre ? La seule hypothèse que je fais, c'est que les processus de la GNSO en général effectuent un travail de sensibilisation et c'est pour cela que j'ai dit les processus de la GNSO tels qu'ils ont été définis. Nous avons des processus, vous avez des processus pour faire tout cela et ceci fait partie des différentes méthodologies que vous avez définies. Donc je fais l'hypothèse que ce sera le cas. C'est une hypothèse que nous faisons au niveau du Conseil d'Administration lorsque nous parlons avec la GNSO, lorsque nous voyons comment évoluent les PDP. Et nous savons qu'il y a toujours cette intention d'inclusion et que vous essayez de bien limiter la portée de ce sur quoi vous travaillez parce que plus la portée est définie, mieux vous allez arriver à votre objectif.

Oui, vous avez travaillé comme cela et donc, nous sommes sûrs que vous allez utiliser les méthodologies de la GNSO, y compris les méthodologies que vous n'avez pas utilisées par le passé et nous comptons sur ces processus. En fin de compte, quand le Conseil fera une évaluation des décisions, il va analyser le degré d'inclusion et les recommandations de SubPro incluent énormément de discussions, donc ce n'est pas quelque chose de nouveau pour nous et je pense que nous comptons sur cela.

MAARTEN BOTTERMAN :

Je vais donner la parole à Göran pour qu'il nous parle un petit peu de ce travail.

GÖRAN MARBY :

Merci beaucoup Maarten. Merci pour cette discussion.

Tout le monde veut tirer des enseignements des expériences passées. Les gens sont différents et les gens ont des vécus différents par rapport aux expériences passées. Et l'important ici, c'est la transparence ainsi que le fait de savoir qui prend les décisions.

J'aimerais faire un commentaire. L'idée de faire les choses plus rapides, il faut savoir qu'il faut aussi les rendre transparentes. Nous avons mis en place l'ODP pour que le Conseil d'Administration puisse prendre une décision éclairée. Donc avec l'ODP, il pourra prendre la décision peut être une année plus tard, mais cela ne lui prendra pas cinq ans.

Beaucoup des questions que nous étudions dans le cadre du processus ODP, le Conseil est prêt à accepter d'autres questions, bien sûr, mais ce qui m'inquiète un petit peu, non pas du point de vue de l'intention, mais le Conseil à un moment donné doit prendre une position par rapport à comment procéder. Si nous forçons le Conseil d'Administration à prendre une décision, les choses peuvent revenir en arrière. Je ne veux pas dire qu'on soit en train de faire cela.

Ensuite, le GAC nous a demandé à faire une analyse coûts- bénéfiques avant de prendre une décision. Il y a également la discussion sur l'abus du DNS avant de passer à la prochaine série. Alors ce n'est pas quelque chose de simple. Et du point de vue d'un gestionnaire de projets, je pense qu'il vaut mieux garder les choses au sein de l'ODP au

lieu d'incorporer de nouvelles questions. Combien de noms allons-nous avoir, etc. ? Nous avons tous ces questions.

Je pense qu'il y a beaucoup de discussions qui sont très intéressantes à avoir, mais il faut s'assurer que le Conseil d'Administration peut prendre la bonne décision au bon moment. Mais bien sûr, les discussions vont alimenter cela et seront très importantes.

Et un élément de plus : plus on ajoute des éléments à l'ODP, plus l'ODP sera long. C'est pour cela qu'il faudra être bien clair par rapport à cela avant que le Conseil prenne sa décision. Et ensuite, il faut savoir que tout le travail que nous faisons au niveau de l'ODP va avoir des effets sur la mise en œuvre, à savoir que cela va permettre que la mise en œuvre soit faite de manière plus rapide. Je pense qu'il ne faut pas ajouter des obstacles à ce travail.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup Göran.

Je vois que Jeff souhaite prendre la parole.

JEFF NEUMAN : Merci Göran. Et bien sûr, je comprends les inquiétudes que vous venez de soulever, mais en même temps j'aimerais ajouter un élément.

Ce sujet a été soulevé dans le cadre de l'ODP et nous avons demandé au Conseil si l'équipe ODP a reconnu qu'il y a des problèmes au niveau de soutien aux candidats, qui devraient donc nous amener à travailler davantage au niveau de la mise en œuvre. Nous n'essayons pas

d'interférer avec l'ODP en aucun cas, nous ne voulons pas non plus créer davantage de travail pour l'ODP, mais nous pensons qu'il y a des domaines spécifiques sur lesquels il faudra travailler davantage. Et l'organisation ICANN a reconnu que vous avez tous reconnu que ce travail est nécessaire de la part de la communauté.

Donc l'idée, c'est de commencer à travailler sur ces domaines-là sans que cela ait un effet sur l'ODP. Nous ne voulons pas ajouter des éléments à l'ODP, mais plutôt travailler dans des domaines où tout le monde reconnaît qu'il faut un travail supplémentaire de la communauté.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci Philippe. Je pense que vous serez d'accord avec moi, on peut passer à la question suivante par rapport aux SubPro. Clairement, tout le monde cherche l'interaction et plus on va pouvoir avancer vite, mieux ce sera, donc attendons ensemble les prochaines étapes. Et je crois qu'Avril l'a très bien dit : chercher à régler tous ces problèmes, c'est une priorité et ensuite, commencer à avancer.

PHILIPPE FOUQUART : Maarten, je voulais juste dire que quelle que soit la décision prise par le Conseil sur la question spécifique, notamment celle du soutien aux candidats, toute décision disais-je sera totalement transparente et vous serez informé, vous le Conseil d'Administration, en temps et en heure si nous prenons quelque décision que ce soit.

MAARTEN BOTTERMAN : Alors question suivante, je crois que c'est la discussion ouverte avec le Conseil d'Administration, la question du Conseil d'Administration à votre attention donc, priorités pour cette année. Est ce que vous pensez que ces stratégies ou ces objectifs sont conformes au plan stratégique 2023 ? Et avez-vous des suggestions en vue de renforcer l'efficacité et l'efficience de l'ICANN et également en termes de mise en œuvre, à quoi cela ressemblerait?

PHILIPPE FOUQUART : Merci Maarten. Je vais commencer à répondre et je pense que Sébastien complètera. Et bien entendu, vous êtes les bienvenus pour intervenir.

Alors, sachez qu'il y a un certain nombre de choses dont on a déjà parlé, notamment les deux thématiques principales par rapport à nos priorités cette année, faire avancer le PDP SubPro et l'ODA du SSAD. Il ne faut pas non plus oublier les trois PDP qui sont en cours. On a travaillé très dur avec vous et avec tout le monde sur les décisions relatives au rapport final, mais on va s'assurer que nous supervisons au Conseil les PDP en cours. Et d'ailleurs, en 2022, plusieurs de ces PDP verront le jour.

Cela étant dit, s'agissant de l'ODA, c'est en place avec la petite équipe. On a parlé aussi de l'ODP. On n'a pas encore parlé de l'utilisation malveillante du DNS, alors peut-être que je peux commencer parce qu'on a eu une réunion hier là-dessus.

Le Conseil a lancé une petite équipe sur cette question pour déterminer le fait de savoir s'il est nécessaire d'entreprendre un travail sur ce sujet ou s'il faut mettre en place un groupe au sein de la communauté. Donc la petite équipe a commencé à appeler les parties concernées pour avoir leur retour à ce sujet et pour s'assurer de ne pas diluer les efforts déployés jusqu'à présent et tout le travail potentiels que le Conseil pourrait entreprendre. Écoutez, je ne vais viser personne du doigt, mais Michael est en train de superviser ces efforts au sein de la petite équipe. Sachez que vous pouvez intervenir, Michael. Mais donc voilà, c'est l'un de nos objectifs pour cette année.

Nous allons, y compris demain lors de la réunion, nous engager avec le département GES pour établir un dialogue et travailler sur les questions liées à la politique, par exemple la question soulevée dans le document publié il y a un moment maintenant sur la manière dont le Conseil peut s'engager avec d'autres sur certaines questions et peut aider dans la phase de mise en œuvre. Et d'ailleurs, il y a eu certaines suggestions qui ont été faites par le GDS et là encore, dans un esprit constructif de travail post-PDP, on peut voir dans quelle mesure cela constitue une priorité pour 2022.

Par rapport au plan stratégique, nous considérons que c'est une contribution vis-à-vis du modèle multipartite, notamment par rapport à ce que j'ai évoqué auparavant. On va s'assurer qu'on va intégrer et impliquer ceux qui s'intéressent à toutes ces questions et on espère pouvoir avancer pour renforcer ce modèle multipartite, en particulier cette année. Et ça, c'est également lié aux objectifs stratégiques en

termes de concurrence, mais également pour tout le système des identificateurs.

Cela étant dit, je pense avoir résumé les objectifs du Conseil de cette année et j'espère que ces objectifs vont dans le sens ou vont contribuer à réaliser et à atteindre vos objectifs. Voilà, à vous Maarten. Et les autres membres du Conseil, notamment Sébastien, sont tout à fait invités à intervenir.

MAARTEN BOTTERMAN :

Alors finalement, tout ce vous avez dit revient au même, du PDP à la mise en œuvre de telle sorte qu'on respecte le PDP, que ce soit faisable et que l'interprétation de ce PDP reflète dûment le travail du Conseil. Et d'ailleurs, le travail du Conseil dans le PDP 3.0 reflète cela. Et peut-être qu'il faudrait envisager ce genre de choses pour le cadre de l'intérêt public mondial et pour qu'on puisse interagir en amont de manière informelle pour faire avancer les choses. Alors merci de ces commentaires et merci surtout de tout le travail qu'a d'ores et déjà effectué le Conseil.

Edmon.

EDMON CHUNG :

C'est très encourageant, en tout cas à mes yeux, d'entendre l'évolution par rapport à l'utilisation malveillante du DNS et d'entendre qu'il y a une petite équipe qui a été constituée pour travailler sur cette question, parce que finalement, c'est une question brûlante au sein de la communauté ICANN mais au-delà aussi, ce qui

fait qu'on est sous pression et on doit répondre. Et donc la voie qu'a entrepris la GNSO où est tout à fait pertinente.

J'avais une question par rapport au calendrier. Excusez moi, je tâtonne un petit peu, j'essaie de trouver le bon terme, mais j'aimerais savoir quelle sera la prochaine étape. Est-ce qu'on pourrait avoir des indications à ce sujet ?

MAARTEN BOTTERMAN : Merci de cette question.

Philippe ?

PHILIPPE FOUQUART : Oui. Paul, intervenez si vous voulez.

Sachez que c'est une petite équipe, donc l'idée ce n'est pas que cette petite équipe s'éternise, surtout pour ce genre de réunion. On n'a pas forcément toutes les questions à vos réponses. Peut-être qu'à la prochaine réunion, on aura plus de réponses à vous donner.

MAARTEN BOTTERMAN : Écoutez, si vous n'avez pas de calendrier encore en tête, ce n'est pas bien grave, on ne va pas vous en vouloir.

PAUL McGRADY : Je suis très heureux que cette petite équipe ait été constituée.

Alors, travailler en amont, ça, c'est le maître mot, mais aussi tirer des enseignements concrets de ce processus d'ici la prochaine réunion de l'ICANN.

Ce qu'on fait, c'est d'encadrer les choses d'une certaine mesure, mais également de récolter les fruits d'un travail passé. On a travaillé énormément sur cette question et là, on a eu l'occasion de réunir les gens et de travailler avec le Conseil pour voir comment parvenir à un accord rapide là-dessus. Donc, c'est ce que va faire cette petite équipe.

Je suis désolé de ne pas vous pouvoir vous donner de calendrier exact aujourd'hui.

MAARTEN BOTTERMAN :

Alors, peut être que vous pourrez nous donner un calendrier demain parce qu'on a une discussion de la communauté sur ce sujet. Non, c'est une blague. Écoutez, merci de cela.

Récemment d'ailleurs, j'ai pensé que c'était une bonne approche et c'est une manière pour la communauté de voir une manière positive et constructive d'avancer et d'impliquer les gens plutôt que de prendre position et d'avancer à partir de là. Donc on attend avec impatience de voir le résultat de tout cela.

Écoutez, je pense que pendant cette réunion informelle d'une heure, on a pu aborder beaucoup de questions. Philippe, merci, merci aux membres du Conseil. Merci, cela a été très intéressant de vous écouter. Philippe pour le mot de la fin ?

PHILIPPE FOUQUART : Écoutez, je tiens à vous remercier et pensons aux prochaines étapes. Je sais que de manière intersession on va continuer à s'engager et à se tenir au courant. Mais encore une fois, merci aux membres du Conseil d'Administration et d'ailleurs, excellente réunion de l'ICANN73 à tous.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci, merci à vous et on se revoit un peu plus tard. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]